

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **de février 2004**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BHCI	Wafabank	SAMIR	Unimer
Caractéristiques du programme de rachat					
Date du démarrage du programme	25/11/2002	27/05/2003	09/09/2002	13/06/2003	1/10/2003
Date d'échéance du programme	24/05/2004	26/05/2004	09/03/2004	13/12/2004	31/03/2005
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	322.881 (5 %)	594.983 (5%)	27.500 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	750	750	800	500	1000
Cours minimum de vente (DH)	375	475	550	300	750
Réalisation du programme de rachat					
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	1.587.865 (10,002%)	0** (0%)	12.071 (0,186%)	0 (0%)	5.681 (1,03%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	270	-	-	3200	1611
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	395,85	-	-	295,32	826,89
Nombre total d'actions cédées au mois de février	16.634	-	1.500	-	681
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	401,80	-	760	-	830,1
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	1.571.501* (9,9%)	0 (0%)	10.571 (0,16%)	3200 (0,026%)	6.611 (1,20%)

*dont 1.489.982 actions soit 9,39% du capital détenu directement par BMCE.

** Il est à noter que la BHCI a déclaré au CDVM, le 4 mars 2004, avoir cédé 999 actions au prix de 575 dh le 16 octobre 2003.

Contact CDVM : Tél : 037 68 89 26

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma